

INFORMATION POUR UN BILAN DE COMPETENCES *CABINET EVOLUTIV'RH*

☒ QU'EST CE QUE LE BILAN DE COMPETENCES ?

Le bilan de compétences permet d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles, ses aptitudes et ses motivations en appui d'un projet d'évolution professionnelle et, le cas échéant, de formation.

☒ OBJECTIFS

Le bilan de compétences permet de réaliser un point d'étape sur la carrière, les compétences et les aspirations.

Il permet au bénéficiaire, grâce à un parcours méthodique et individualisé, de définir un projet professionnel et/ou de formation, qui soit réaliste et réalisable.

Le bilan de compétences permet ainsi de :

- Identifier ses domaines de compétences et d'expertise ;
- Clarifier ses facteurs de motivation notamment en termes de projection professionnelle ;
- Définir un projet professionnel réaliste selon son marché cible ;
- Elaborer un plan d'action, adapté et par étapes, voire un plan de formation et/ou de Validation des Acquis de l'Expérience ;
- Se mobiliser pour rester acteur de sa carrière.

☒ QUELLES SONT LES PRE REQUIS ?

Cette formation s'adresse à toute personne souhaitant mener un travail de réflexion sur son parcours professionnel et ses perspectives en vue de l'élaboration d'un projet professionnel et/ou de formation. Aucun pré-requis n'est nécessaire.

☒ CADRE REGLEMENTAIRE DU BILAN DE COMPETENCES

(Articles L. 6313-1, L. 6313-10 et R. 6322-32 à R. 6322-50 du Code du Travail)

Définition et objectifs

Un bilan de compétences doit permettre au bénéficiaire d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles ainsi que ses aptitudes et ses motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.

Réglementation en vigueur

Les bilans de compétences ont été institués par la loi du 31 décembre 1991 (R.6322-35).

La loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » a apporté des modifications au cadre réglementaire existant (articles L6313-4 et R6313-4 à R6313-7 code du travail).

METHODOLOGIE

- En face à face et/ou à distance, des méthodes d'accompagnement diversifiées sont proposées aux bénéficiaires. Elles s'appuient sur des outils digitalisés d'aide au choix d'orientation professionnelle. Le bénéficiaire travaillera sur ses compétences, talents, motivations, valeurs et intérêts. Il construira et validera son projet professionnel en collaboration avec le(la) consultant(e), via des recherches personnalisées et des enquêtes terrain. Un plan d'action personnalisé est réalisé en fin de bilan. Des conseils relatifs aux techniques de recherche d'emploi, à l'élaboration du CV et du pitch sont proposés. En fin de bilan, une synthèse co-construite et confidentielle est remise au bénéficiaire. Les résultats du bilan sont la seule propriété du bénéficiaire. Ils ne peuvent être communiqués à un tiers qu'avec son accord. Votre consultant est à votre écoute, respecte le cadre de la confidentialité, votre consentement et a une posture de neutralité.
- Le bilan de compétences est réalisé sous la forme d'entretiens individuels et personnalisés. Ils s'appuient sur un guide de réflexion afin d'apporter un support. Ce guide est présenté lors de l'entretien de prise de contact.
- Un test de personnalité et des questionnaires d'autoévaluation permettent de formaliser le travail d'investigation réalisé entre et pendant les séances.
- Une interaction avec des personnes « ressources » bien identifiées, permet de mûrir la réflexion et de valider les pistes identifiées en cours du processus.
- A la fin du bilan de compétences, un document de synthèse est remis exclusivement au bénéficiaire qui l'a préalablement validé. Ce document traduit l'intégralité de la démarche menée, les résultats des investigations et réflexions du bénéficiaire.

MOYENS TECHNIQUES ET OUTILS

- Accès à un extranet sécurisé (supports, tests, centre de ressources).
- Pour le distanciel : Skype, Zoom.
- Différents tests : SOSIE, PAPI, Wave 360°, PerformanSe, CTA, R2000, matrice de Raven...
- Documentation sur les métiers et les formations.

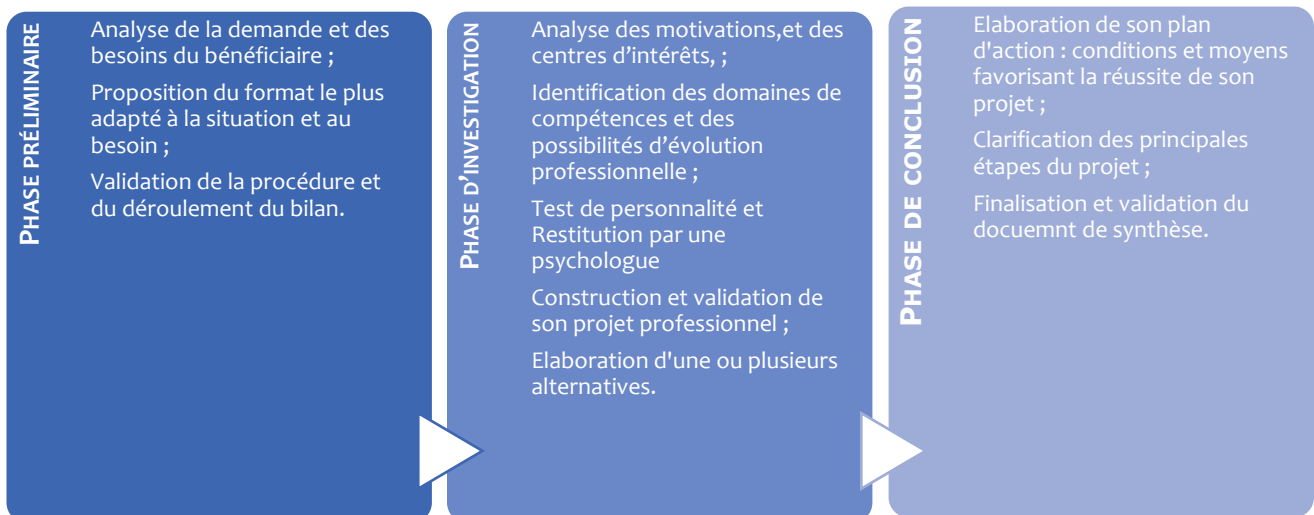
MODALITES D'ACCES ET DELAIS D'ACCES

- Présentiel, mixte ou à distance.
- Entre 7 et 10 jours selon l'accord de prise en charge.

☒ MODALITES D'EVALUATIONS

- Avant la formation : évaluation des besoins sous forme d'un entretien préliminaire individuel.
- En fin de formation : évaluation de satisfaction « à chaud ».
- Après la formation : questionnaire de suivi à 6 mois.

☒ PHASES DU BILAN DE COMPETENCES



☒ CONDITIONS DE REALISATION

- ⇒ 24 heures de bilan de compétences qui comprennent :
- 18 heures d'entretien individuel (9 rdv de 2 heures) ;
 - 6 heures de travail personnel de recherches documentaires, enquêtes métier
- Les entretiens durent 2 heures en moyenne avec un calendrier prévu au démarrage du bilan. Certaines dates pourront être modifiées si besoin est à la demande du bénéficiaire ou de la Consultante.
 - Lieu : dans les locaux de l'entreprise ou locaux de partenaire ou bien à distance en visioconférence
 - Le contenu de l'accompagnement est confidentiel, il ne fera pas l'objet de restitution à un tiers de la part de la consultante.

☒ TARIFS ET CONDITIONS DE FINANCEMENT

Le coût du bilan sera de 1666.67 € HT + 20 % de TVA **soit un coût de 2000 € TTC**

Cette prestation peut être financée de différentes manières :

- CPF : compte personnel de formation
- Plan de développement compétences
- Pôle Emploi
- FNE : fond national de l'emploi



- A titre personnel

✉ PRESENTATION DE LA CONSULTANTE

Diplômée d'un master en gestion stratégique des ressources humaines suite à un cursus d'économie/gestion, d'une licence en psychologie du travail au CNAM, j'ai travaillé pendant 20 ans dans le domaine du développement des compétences au sein de services RH de grandes entreprises. Certifiée en tant que coach professionnel et dans différentes approches de développement personnel (MBTI, PAPI, Sosie, 360°...), j'ai à cœur de faire grandir et d'accompagner les personnes dans leur connaissance d'elle-même, permettant in fine de mon point de vue de mieux coopérer au sein des organisations.

C'est en démarrant mon cursus de coach en 2011, que j'ai rencontré la CNV et que j'ai pris conscience qu'un processus simple pouvait changer les relations et la vision des uns et des autres dans l'environnement de travail. J'ai choisi de continuer dans ce chemin de transformation personnelle puissant et j'ai ensuite naturellement souhaité le transmettre à mon tour car il résume le sens de mon travail : être au service du développement de chacun pour améliorer les relations, la compréhension mutuelle et la coopération.

✉ ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nous mettons tout en œuvre pour garantir un accompagnement adapté et faciliter l'accès à la formation des publics en situation de handicap.

Nous consulter pour toute demande spécifique.

✉ QUELQUES CHIFFRES CLES (A PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2022)

- Nous réalisons des bilans de compétences depuis
- Nous avons accompagné XXX personnes dont X en 202X
- Taux de satisfaction sur la démarche globale est de XXX (satisfait ou très satisfait)
- Taux d'abandon depuis XXX : 0%
- Taux de réalisation des entretiens de suivi à 6 mois = XXX

✉ CONTACT

Pour toute demande d'information, contacter Marion TREMINTIN Tél : **07.700.532.98** ou par mail : m.tremintin@gmail.com

Pour toute demande, nous nous engageons à une réponse sous une semaine maximum.